

Demande d'un **BUZZYPAZZ**

Abonnement pour jeunes de 6 à 24 ans

Remettez cette demande au moins quinze jours avant la date d'entrée en vigueur souhaitée au service Abonnements. Joignez une copie recto-verso de la carte d'identité de l'abonné ou des abonnés à votre demande. Complétez dûment toutes les informations en lettres capitales : 1 lettre, chiffre, signe ou espace par case.

Premier Buzzy Pazz

nom prénom
sexe homme femme date de naissance jour mois année
n° de client si vous le connaissez N° national ou carte d'identité d'étranger
rue n° boîte
postnr. commune
tél. gsm
e-mail

date de début souhaitée jour mois année période 1 mois 3 mois 1 an

Deuxième Buzzy Pazz (une réduction ? voyez au verso point 2)

nom prénom
sexe homme femme date de naissance jour mois année
n° de client si vous le connaissez N° national ou carte d'identité d'étranger
rue n° boîte
postnr. commune

date de début souhaitée jour mois année période 1 mois 3 mois 1 an

Troisième Buzzy Pazz

nom prénom
sexe homme femme date de naissance jour mois année
n° de client si vous le connaissez N° national ou carte d'identité d'étranger
rue n° boîte
postnr. commune

date de début souhaitée jour mois année période 1 mois 3 mois 1 an

Si vous voulez demander plus de trois Buzzy Pazz avec une réduction familiale, vous devez utiliser un second formulaire de demande

Signature du demandeur

nom prénom
date jour mois année signature



Plus d'informations concernant votre demande de Buzzy Pazz

1. Les enfants de moins de 12 ans paient toujours un montant fixe (voir www.delijn.be/tarieven) pour un abonnement annuel. Un Buzzy Pazz -12 ans ne peut être acheté que pour 1 an.
2. Si dans votre famille, dans le cadre ou non d'une coparentalité, plusieurs abonnements annuels Buzzy Pazz 12-24 ans avec la même date de début et la même durée sont achetés, le deuxième enfant bénéficie de 20% de remise. Le troisième enfant et les suivants paient un montant fixe (voir www.delijn.be/tarieven) pour un abonnement annuel. Pour un abonnement (12 - 24 ans) d'une durée d'1 ou 3 mois et la même date de début, le deuxième enfant et les suivants bénéficient de 20% de remise.
3. Rendez-vous avec le formulaire de demande dûment complété et les documents demandés dans l'un de nos Lijnwinkels. Après paiement, vous recevrez vos abonnements immédiatement (sauf dans le cadre de la coparentalité).
4. Vous pouvez également envoyer le formulaire de demande dûment complété avec les documents demandés par courrier aux Abonnements De Lijn (voir adresse ci-dessous). Veillez à ce que votre demande parvienne à De Lijn au moins quinze jours avant la date de début de l'abonnement. Dans un délai de sept jours suivant la remise de votre demande, vous recevrez un formulaire de virement chez vous. Après paiement, votre abonnement vous est envoyé dans les sept jours.

Pour avoir droit à la remise familiale, deux possibilités :

- Le parent demandeur habite officiellement avec tous les abonnés, à la même adresse. Joignez une attestation de composition familiale à votre demande.
- Le parent demandeur n'habite pas officiellement avec tous les abonnés, à la même adresse (coparentalité). Joignez une attestation de composition familiale à votre demande pour tous les enfants domiciliés chez le parent demandeur. Pour les enfants qui ne sont pas domiciliés chez le parent demandeur, vous devez prouver le lien parental sur la base d'un acte de naissance, d'un certificat d'adoption ou d'un acte de reconnaissance.

Attention ! Vous pouvez obtenir tous les documents auprès de l'administration communale ou un extrait grâce à l'application 'mon dossier' (voir my.belgium.be). Ces documents ne doivent pas dater de plus de trois mois au moment de la demande des Buzzy Pazz.

5. En cas de perte ou de vol, vous pouvez obtenir un duplicata sous certaines conditions, contre paiement de frais d'administration et une déclaration sur l'honneur. Pour résilier votre abonnement, contactez les Abonnements De Lijn. Ils se feront un plaisir de vous aider.

6. Protection de la vie privée

Les informations personnelles que vous communiquez dans ce formulaire sont conservées dans un fichier utilisé exclusivement par De Lijn en vue de créer des titres de transport et de prester des services apparentés. Vos informations peuvent également être utilisées pour informer le tiers payant. Pour le reste, vos informations ne sont pas communiquées à des tiers. La loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard du traitement des données à caractère personnel s'applique.

A tout moment, vous avez le droit de consulter vos informations et de les faire corriger. Pour ce faire, envoyez une demande datée et signée avec une copie recto-verso de votre carte d'identité aux Réactions des Clients De Lijn, Grote Broomstraat 4, 3500 Hasselt

Si vous ne voulez pas recevoir d'offres promotionnelles de la part de De Lijn, cochez cette case :

Abonnements De Lijn

Slijkensesteenweg 11
8400 Oostende
abonnementen@delijn.be

Si vous avez d'autres questions, vous pouvez téléphoner à De LijnInfo au 070 220 200 (0,30 euros/min) ou rendez-vous sur le site Web www.delijn.be pour obtenir des informations générales.